

Paris, le 4 novembre 2006

Communiqué de presse

Des rumeurs de marché, relayées par la presse, ont fait état d'une marque d'intérêt exprimée par la société d'investissements Kohlberg Kravis Roberts & Co (KKR).

Vivendi confirme avoir reçu une manifestation d'intérêt amicale de KKR et l'avoir étudiée. Cette étude, qui garantissait le périmètre actuel de Vivendi pour créer de la valeur, n'a pas débouché sur une proposition et a pris fin.

Avertissement Important :

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives au sens des dispositions du US Private Sector Securities Litigation Reform Act de 1995. Ces déclarations ne sont pas des garanties quant à la performance future de la Société. Les résultats effectifs peuvent être très différents des déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont la plupart sont hors de notre contrôle, et notamment les risques décrits dans les documents déposés par Vivendi auprès de la US Securities and Exchange Commission et de l'Autorité des Marchés Financiers. Les investisseurs et les détenteurs de valeurs mobilières peuvent obtenir gratuitement copie des documents enregistrés par Vivendi auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org) et de la US Securities and Exchange Commission sur le site web www.sec.gov ou directement auprès de Vivendi. Le présent communiqué de presse contient des informations prospectives qui ne peuvent s'apprécier qu'au jour de la diffusion du présent communiqué de presse.